

Le journal de la Commune
de Martot

J U I N
2 0 1 4

38 Mémo pratique



MARTOT



COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Jean Claude GOUJON

Daniel CLOUSIER

Marjorie LABIFFE

Jean Paul COMBES

Agnès LARGEAU

Josye COUTEAU

Pascal TASSERY

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'A.L.P.A.M.

Le Maire expose aux conseillers qu'il convient de signer une convention de mise en commun de moyens avec l'A.L.P.A.M. (Association Laïque Pour l'Animation de Martot).

Après lecture de la convention et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal donne leur accord à la signature de cette convention, avec 13 voix pour et une abstention, et charge le Maire de signer la dite convention avec la présidente de l'A.L.P.A.M.

EXONERATION DE TAXE D'AMENAGEMENT POUR LES ABRIS DE JARDIN SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

Le Maire informe les conseillers que le montant de la taxe d'aménagement pouvant parfois être équivalente au prix de l'abri de jardin lui-même, la loi de finances prévoit que les communes peuvent exonérer tout ou partie de la taxe d'aménagement les abris de jardins soumis à déclaration préalable.

Le Maire propose au Conseil d'exonérer dans leur totalité ces abris de jardin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette exonération qui sera effective au 1^{er} janvier 2015.

DESIGNATION DES ELUS COMMUNAUX AUX COMMISSIONS DE LA CASE (Communauté d'Agglomération Seine Eure)

Finances et excellence opérationnelle :

M. François CHARLIER

Développement économique et économie circulaire et durable :

M. Michel QUENNEVILLE

Commerce – Artisanat – Tourisme :

MM. Maurice DURUFLÉ et Didier BLONDEL

Urbanisme et Aménagement :

MM. Jean-Paul COMBES et Michel QUENNEVILLE

Voirie et liaisons douces :

M. Michel QUENNEVILLE

Transition énergétique :

MM. Michel QUENNEVILLE et Flavien BARBIER

Mme GOMMÉ-PONSOT Marie

Transports conviviaux et électromobilité :

MM. Jean-Paul COMBES et Maurice DURUFLÉ

Développement numérique :

MM. Maurice DURUFLÉ et Flavien BARBIER

Cycle de l'eau (eau et assainissement) :

M. Didier BLONDEL et Mme Frédérique POINTIER

Milieus naturels :

MM. Guillaume LABIFFE et Daniel LAFFILLÉ

Mme Marjorie LABIFFE

Mise en valeur du territoire (SCoT et sauvegarde du patrimoine) :

MM. Michel QUENNEVILLE et Guillaume LABIFFE

Mme Marjorie LABIFFE

Jeunesse et proximité (jeunesse, périscolaire et maintien à domicile) :

M. Jean-Paul COMBES et Mme Hélène GANDOSSI

Stratégie et partenariats (locaux et internationaux) :

Mme Frédérique POINTIER

En complément des informations sur le budget parues dans le numéro d'avril 2014, nous vous donnons les informations suivantes concernant les impôts locaux. :

Le Conseil Municipal a voté des taux inchangés pour 2014 .

Taxe d'habitation : 6.43 % (20.47 %) Taxe foncière (bâti) 11.78 % (27.29 %) Taxe foncière (Non bâti) : 32.13 % (48.94 %)

Les nombres entre parenthèses indiquent les taux moyens départementaux

SIEGE : EFFACEMENT DE RESEAUX AUX FIEFS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications au lieu-dit « Les Fiefs ».

La participation communale s'élève à :

En section d'investissement : 10 583.33 €

En section de fonctionnement : 6 000.00 €

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente.

SIEGE : DEPLACEMENT D'UN CANDELABRE RESIDENCE SAINT AIGNAN

Monsieur le Maire expose aux conseillers que le candélabre situé en face du n°10 résidence Saint Aignan gêne les propriétaires pour rentrer leur véhicule dans leur garage. Il propose de faire déplacer, par le SIEGE, le candélabre à un endroit moins gênant, moyennant une participation communale de 405 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord à ce déplacement et charge le Maire de signer les documents s'y rapportant.

RESIDENCE LA ROSELIERE : TRAVAUX DE CLOTURE

Monsieur Michel QUENNEVILLE, responsable de la commission communale de travaux, fait le rapport de la réunion de la commission travaux du 15 avril 2014, au cours de laquelle les membres de la commission ont étudié différents devis pour la pose d'une clôture au fond de la Résidence la Roselière.

La commission a retenu le devis de la société BOSMY dont le devis s'élève à 1 239.94€ TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord à cette dépense et charge Monsieur QUENNEVILLE de signer le devis et de suivre les travaux.

SALLE DES FETES : REMISE EN ETAT ET PROTECTION DE LA CLIMATISATION

La commission a retenu les devis :

de la société NORMANDY CLIM dont le devis s'élève à 6 495.60 € TTC pour la remise en état de la climatisation ;

de la société ERCIM dont le devis s'élève à 2556.00 € TTC pour la protection de l'unité de climatisation.

Le Conseil Municipal donne son accord à ces dépenses et charge Monsieur QUENNEVILLE de signer les devis et de suivre les travaux.

AIDE A UNE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande d'aide financière de Mademoiselle Emmanuelle BOURDET, habitante de Martot et sportive de haut niveau.

Vu l'importance des frais engagés pour la pratique de son sport, il propose de lui attribuer une aide de 150 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'attribution de cette aide.

CREATION DE LA « RUE PIERRE PICARD »

Le Maire informe les conseillers qu'il a reçu un courrier de la fille de Monsieur Pierre PICARD, ancien Maire, sollicitant l'attribution du nom de celui-ci à une rue du village.

« Considérant la bonne gestion de la commune et les réalisations effectuées pendant le mandat de Monsieur Pierre PICARD, Maire de 1983 à 2001, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 11 voix pour et 1 abstention de renommer la « rue du Grand Repos » (rue du cimetière) en « rue Pierre PICARD, Maire de Martot de 1983 à 2001 ».

TRAVAUX A L'ECOLE

Monsieur Maurice DURUFLÉ présente des devis d'artisans peintre pour la rénovation de la peinture du vestiaire de la classe des grands à l'école, des cache-moineaux, du clin et du bandeau de l'école.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accepter ces travaux pour un montant de 3 900 € TTC et précise qu'ils devront être réalisés pendant les vacances scolaire

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose de désigner des responsables de quartiers qui seront chargés d'informer les riverains des actions prévues dans chaque quartier et d'informer le conseil municipal des différentes demandes des habitants.

Quartier rue du Barrage / rue de l'Eure	: Michel QUENNEVILLE 13 résidence St Aignan
Quartier rue de Saint Pierre	: Flavien BARBIER 5 rue de St Pierre
Quartier rue du Parc / rue de la Mairie	: Maurice DURUFLÉ 1 résidence St Nicolas
	: Didier BLONDEL 18 rue de la mairie
Quartier Saint Nicolas	: Jean-Paul COMBES 12 résidence St Nicolas
	: Sébastien DELMOTTE 19 bis résidence St Nicolas
Quartier saint Aignan	: Frédérique POINTIER 20 résidence St Aignan
Quartier la Roselière / les Fiefs	: Marie GOMMÉ 7 résidence La Roselière
	: Fabrice COUTEAU 12 résidence La Roselière

Monsieur Jean-Paul COMBES informe le Conseil Municipal que l'Amicale a accepté de se charger de l'organisation du marché de Noël, Didier BLONDEL et Hélène GANDOSSI seront les délégués de la commune pour l'organisation de cette manifestation.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a eu contact avec le propriétaire du terrain sur lequel se situait la société DINEXIS qui a été « prise pour une décharge publique » ; il a précisé à Monsieur le Maire qu'il faisait le nécessaire pour faire nettoyer et clôturer le terrain.

Monsieur Daniel LAFFILLÉ demande ce qu'il en est concernant la parcelle ZB 33 proposée à la vente et pour laquelle la SAFER aurait pu préempter. Le Maire explique qu'il a eu contact avec un responsable de la SAFER qui lui a dit ne pas pouvoir préempter sur cette parcelle puisque ce n'était qu'une partie de la parcelle totale dont l'autre partie se situait sur Saint Pierre les Elbeuf.

A ce jour, la parcelle a été vendue à la commune de Saint Pierre les Elbeuf qui envisage de la destiner à l'accueil des gens du voyage. Madame Frédérique POINTIER propose de faire un arrêté municipal afin d'interdire de mettre des caravanes sur la parcelle ZB 33, cette suggestion paraît inutile vu l'interdiction d'installer des caravanes en zone agricole.

Monsieur Daniel LAFFILLÉ informe le conseil municipal qu'une étude concernant la rivière de l'Eure est en cours et que la suppression du barrage de Martot fait partie des hypothèses retenues. Monsieur le Maire précise qu'il va rencontrer Monsieur DELAMARE, Maire de Criquebeuf sur Seine afin d'obtenir son appui pour la conservation du barrage et propose aux maraîchers membres du conseil municipal d'essayer de motiver la chambre d'agriculture pour soutenir la commune dans sa démarche de conservation du barrage.

Monsieur le Maire charge MM. Jean-Paul COMBES, Michel QUENNEVILLE et Flavien BARBIER d'étudier la liste des subventions actuelles et de la mettre à jour pour le budget 2015.

Marjorie LABIFFE, Sébastien DELMOTTE et Flavien BARBIER sont désignés comme délégués de la commission de suivi des carrières.

Lors de la réunion du 20 juin 2014 consacrée à l'élection des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale du 28 septembre, ont été élus :

DELEGUES TITULAIRES : Michel QUENNEVILLE – Daniel LAFFILLÉ – François CHARLIER

DELEGUES SUPPLEANTS : Marie GOMMÉ-PONSOT – Maurice DURUFLÉ - Didier BLONDEL

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES 2014-2015

A la prochaine rentrée scolaire, les horaires de l'école vont changer :

Le matin il y aura école du lundi au vendredi (donc y compris le mercredi) de **8h30 à 11h50**.

L'après midi l'école commencera à **13h30** pour se terminer à **15h20** le lundi, mardi jeudi et vendredi.

Ces jours-là, de **15h20 à 16h30** la Commune, soucieuse de l'intérêt des enfants, leur proposera des activités diverses en assurant la gratuité pour les familles.

Notons que ces ateliers ne sont pas obligatoires.

Remarques :

- L'année scolaire sera divisée en 5 périodes qui correspondent aux périodes de travail entre les vacances et qui comptent, en général, 7 semaines.
- Pour des raisons évidentes de gestion et de cohérence, les enfants inscrits à un atelier seront tenus d'y être assidus pendant la période concernée.
- Les enfants inscrits seront divisés en 3 groupes en essayant d'équilibrer leur nombre : Les « petits », les « moyens » et les « grands ».
- La liste des ateliers n'est pas encore totalement fixée, mais les groupes devraient bénéficier des ateliers suivants: Danse ou musique, cuisine, activités théâtre, grands jeux sportifs, ateliers de lecture et d'écriture, contes, bibliothèque, jardinage, loisirs créatifs, atelier nature,
- Les ateliers pourront se dérouler à l'école (salle informatique), dans le parc du Château, à l'annexe du Château, à la salle des fêtes ou sur le plateau sportif.
- A la fin des ateliers, les intervenants reconduiront les enfants à l'école pour **la sortie de 16h30**.
- Les **accueils périscolaires avant et après la période de classe et d'ateliers restent inchangés**.
- **Le mercredi**, les enfants iront à la cantine de Criquebeuf sur Seine. Seuls ceux fréquentant ensuite le Centre de Loisirs pourront y être acceptés. Un transport sera prévu pour les y conduire vers midi. Les parents des enfants concernés iront les chercher au Centre de Loisirs en fin de journée.

Pour préparer la prochaine rentrée scolaire, une semaine test a été organisée du 23 au 27 juin.

En ce 23 juin 3 ateliers étaient constitués : 2 proposaient aux enfants des ateliers créatifs (peinture, découpage) et le 3ème permettait aux plus grands de s'exercer au code de la route avec leurs karts à pédales.



A l'issue de cette semaine, les parents ont été invités à une réunion d'information le jeudi 3 juillet 2014 à 18h.

AU PROGRAMME

Don du sang

Attention : Des changements de dates ou d'horaires pourraient intervenir en raison de la disponibilité de la salle des fêtes.

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

30 juillet 2014 24 septembre 2014
et 26 novembre 2014

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda.

www.dondusang.net

INFOS SCOLAIRES

RAPPEL :

Vacances scolaires d'été :
du samedi 2 juillet au
mardi 3 septembre 2014.

Réforme des rythmes scolaires :
à Martot, l'application sera
effective à partir de la rentrée
2014-2015.

Vacances scolaires 2014-2015 - ZONE B

Rentrée des enseignants	Lundi 1er septembre 2014
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 2 septembre 2014
Vacances de la Toussaint	Samedi 18 octobre 2014 Lundi 3 novembre 2014
Vacances de Noël	Samedi 20 décembre 2014 Lundi 5 janvier 2015
Vacances d'hiver	Samedi 21 février 2015 Lundi 9 mars 2015
Vacances de printemps	Samedi 25 avril 2015 au Lundi 11 mai 2015
Début des vacances d'été	Samedi 4 juillet 2015

Source : Ministère de l'Education nationale

ON EN PARLE

NAISSANCES



Nous souhaitons la bienvenue à

Yliess PHILIPPE

né à Saint Aubin les Elbeuf le 25 mai 2014
qui a rejoint le domicile de ses parents
11 rue de l'Eure

et à

Mathis DESHAYS

né à Saint Aubin les Elbeuf le 5 juin 2014
qui a rejoint le domicile de ses parents
9 résidence Saint Aignan

DÉCÈS

Monsieur Jean PARIS

nous a quittés le 18 juin 2014.

Nous adressons nos sincères
condoléances à son épouse ainsi
qu'à sa famille.

BONS SCOLAIRES

Les bons scolaires d'une valeur de **35 €**
délivrés aux enfants fréquentant
**un établissement d'enseignement
secondaire**, seront à la disposition des
familles, à la mairie, à partir du 7 juillet
2014.

Recensement militaire

Tous les français, filles et garçons, doivent
venir se faire recenser à la mairie de leur
domicile, dès leur 16ème anniversaire et
pendant les 3 mois suivants. Le recensement
est obligatoire.

Se présenter avec : **livret de famille, carte
d'identité, justificatif de domicile.**

Il sera délivré une attestation de recense-
ment, indispensable pour l'inscription aux
examens (BEP, baccalauréat, permis de
conduire, concours d'état, etc...).

En cas d'impossibilité, le représentant légal
peut effectuer cette démarche.

AIDE FINANCIERE POUR LA CANTINE DES ENFANTS DE MATERNELLE

La mairie vous rappelle
que vous pouvez bénéficier
d'une aide financière pour
la cantine de vos enfants
fréquentant une école
maternelle pour l'année
scolaire 2014-2015.

Renseignements en mairie.



Environnement



Il est fortement déconseillé de
brûler à son domicile des
déchets de toutes natures
susceptibles d'incommoder le
voisinage.

Éclairage public

Si vous constatez une défaillance
d'éclairage public, veuillez avoir
l'obligeance de le **signaler à la
mairie avec le numéro du
poteau concerné** afin de faire
intervenir l'entreprise habilitée pour
résoudre le dysfonctionnement
constaté.

ON EN PARLE

Halte aux vols dans nos parcelles

La saison estivale arrive à grand pas, depuis quelque temps, nous, les agriculteurs, constatons de plus en plus de vols dans nos parcelles légumières.

Cultures qui nous demandent beaucoup de travail et que nous voyons disparaître, le plus souvent, sans trouver les coupables.

Qu'il s'agisse de gens de Martot ou des alentours, nous vous faisons appel afin de nous aider à trouver ces voleurs.

C'est pourquoi, si une voiture ou des personnes sont prises sur le fait, merci d'essayer de les prendre en photo (personnes et voitures), d'en relever la plaque d'immatriculation et de nous les faire parvenir afin de mettre un terme à ces vols.

Nous tenons à rajouter qu'il y a la mise en place de caméras qui ont permis d'en surprendre quelques uns, mais le fléau persiste, merci de nous aider à respecter notre travail et de faire passer le message.

Il ne faut pas oublier que « Qui vole un œuf, vole un bœuf ».

Marjorie

Informations municipales

Le thème de l'exposition de peintures 2015 étant « Martot sur vos toiles », la commission culturelle organisera une journée dédiée aux peintres le **dimanche 14 septembre 2014** dans le but d'accroître la quantité de tableaux correspondant au thème de cette exposition.

Le midi, la société des carrières SPS offrira une collation aux peintres.

Travaux

La croix du calvaire de la rue de l'Eure a été déposée pour être restaurée.

Informatique

Au sein de la commission de communication, *Flavien BARBIER* et *Daniel CLOUSIER* ont pris en charge la réalisation d'un site internet pour notre commune.

Leur objectif est que ce site soit opérationnel pour la fin de l'année 2014.

Bon courage à eux.

RAPPEL :

Depuis le 1er janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité est portée à 15 ans pour les personnes majeures.

Voir la page 7 du Com-Infos n° 52 d'avril 2014.

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

Grand jeu de Pâques

Le samedi 19 avril, il fallait braver le froid, les enfants l'ont fait pour parcourir le parc du château de Martot à la recherche des œufs fictifs semés par les membres du CCAS. Environ, 50 enfants ont participé à ce jeu.

Pour 4 œufs réunis et après un parcours d'agilité, chaque enfant a été récompensé en recevant une poule et un sachet de pièces en chocolat.

Pour conclure, le verre de l'amitié pris à l'extérieur, a permis aux familles présentes de partager ce moment très sympathique et chaleureux.

Merci à tous, aux membres du CCAS organisateurs de cette action et aux enfants qui ont exprimé leur joie.

Auparavant, pour les fêtes de Pâques, les membres du CCAS avaient distribué des friandises aux anciens de la commune.



Des écoliers sportifs à Poses

140 élèves des écoles de Poses Martot, Alizay, Le Manoir et Igoville ont participé le jeudi 5 juin 2014 à une rencontre sportive sur le thème de l'athlétisme.

Au programme : relais, vitesse, longueur, course de haies, lancer en distance, lancer de précision.

Félicitations aux sportifs martotais qui ont permis à leur école d'être classée deuxième.

Voir la photo en page 36

DICTIONNAIRES POUR LES COLLÉGIENS

Lors du repas de fin d'année scolaire que la commune offre à tous les enfants de l'école, le Maire a remis un dictionnaire aux 7 élèves quittant l'école pour se rendre au collège :

Léonie BARBIER

Léna DA ROCHA

Léa LEGER

Ambre KENNEL (absente sur la photo)

Laurine LEPAGE

Kilian QUENNEVILLE

Sonia STEENSTRUP

Voir la photo en page 36

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...



GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !

La collecte de sang organisée le 14 mai 2014 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir **115** donneurs dont **5** personnes accomplissaient ce geste pour la 1^{ère} fois.

Le bilan de cette collecte est correct.

Rappel : Pour l'homme ou la femme, l'âge limite pour le don de sang est de 70 ans et la quantité de dons de 4 sur 12 mois pour les femmes et de 6 sur 12 mois pour les hommes.

*Depuis mai 2002, 1^{ère} collectes de sang à Martot,
7866 donneurs dont 634 nouveaux ont été
accueillis sur l'ensemble des 55 collectes.*

**DONNER, REDONNER,
C'EST SAUVER DES VIES !**



Réconfort après le don de sang

Fête scolaire de fin d'année



Le vendredi 20 juin pour leur spectacle de fin d'année les enfants, guidé par Yves MICMANDE, ont présenté les chants appris au cours de l'année et des saynètes très amusantes.

Les parents ont bien apprécié ce spectacle qui s'est clôturé par le traditionnel verre de l'amitié.



RAPPEL DES ACTIVITES

Jeudi 29 mai 2014 : FOIRE A TOUT

Il y avait 95 inscrits et simplement 62 exposants plus 7 dans la rue de la Mairie ;



Devant les défections de dernière minute sans prévenir, le conseil d'administration a décidé dès l'année prochaine de faire payer l'emplacement à l'inscription.

Les exposants pourront obtenir le remboursement en prévenant l'organisation 48h l'avance.

Ce qui permettra de combler les « trous » et de redistribuer les places vacantes aux inscrits de dernière minute.

Pour l'année prochaine : il faut revoir le problème des ordures en fin de foire ainsi que la possibilité de la pose d'un sens interdit au niveau du parking de la mairie pour empêcher que les visiteurs qui stationnent à cet endroit redescendent la rue de la Mairie.

Vendredi 30 mai 201 : FETE DES VOISINS

110 participants au niveau de la salle des fêtes et 50 dans le bas de Martot.

L'ambiance a été très AMICALE et de nombreux habitants ont pu faire connaissance.

Prévoir pour l'année prochaine plus de jeux et moins de musique.



Samedi 31 mai 2014 : JOURNEE SPORTIVE



De nombreux participants le matin mais peu l'après-midi. L'absence des jeunes de Martot se fait sentir.

L'Amicale se propose de dissocier cette journée sportive de la Foire à Tout et de la jumeler avec la fête des voisins et donc de créer un « ticket » Fête des voisins/ journée sportive, par le retour de joutes AMICALES entre quartiers.



AMICALE ÉCHOS

ACTIVITES PREVUES

12,13 &14 juillet 2014 : Voyage adultes :

Le Puy du Fou et l'Anjou.

56 personnes sont inscrites pour ce voyage.

Dimanche 31 août 2014 : Voyage familial :



Le lieu choisi est le PARC ASTERIX

Tarifs de l'amicale : 30 € pour les adultes et de 25 € pour les enfants.

Les feuilles d'inscription ont été distribuées auprès des habitants.

Vendredi 3 octobre 2014 :

Assemblée générale à 18h30

Samedi 22 novembre 2014 :

Coinchée en soirée

Dimanche 23 novembre 2014 :

Bourse aux jouets

Samedi 29 novembre 2014 :

Marché de Noël

Après discussion *Mauricette GARIN*, *Simonne CARDON* et *Daniel CLOUSIER* sont désignés pour représenter l'amicale auprès d'*Hélène GANDOSSI* et *Didier BLONDEL* qui sont les délégués de la municipalité. Charge à eux de se rencontrer pour établir un calendrier d'organisation de cette manifestation.

Dimanche 30 novembre 2014 :

Théâtre



Photo
d'archives

28 août 2011 - l'Amicale de Martot
au Parc Astérix

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Couture	tous les mardis	16h à 18h	Édith DEBOOS
Broderie - Point compté	le 1er et 2ème jeudi	16h à 18h	Édith DEBOOS
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	18h30 à 20h30	Martine DAUTRESME

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

TIAN DE COURGETTES ET DE TOMATES

Ingrédients pour 4 à 6 personnes :

1 sachet de mozzarella râpée
1 kg de tomates
2 oignons
sel, poivre

1kg de courgettes
3 aubergines
3 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation :

- Faites dorer à la poêle dans un peu d'huile les oignons émincés,
- Ajoutez les aubergines non pelées et coupées en tranches fines
- Assaisonnez et laissez fondre doucement.
- Pendant ce temps, épluchez les courgettes en laissant une lanière sur deux.
- Coupez les tomates en tranches.
- Préchauffez le four à 180° (th. 6).
- Dans un plat à four, déposez les légumes fondus à la poêle. Rangez dessus, en alternant, les tranches de courgettes et de tomates.
- Salez, poivrez et arrosez d'huile d'olive.
- Enfourez pendant 45 min, pendant le dernier quart d'heure, parsemez le dessus du plat de mozzarella râpée pour obtenir un gratiné parfait et fondant.



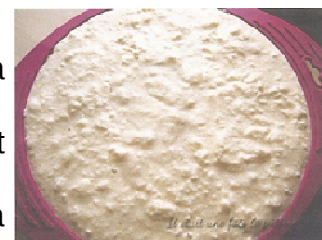
GÂTEAU MAGIQUE

Ingrédients pour 8 personnes :

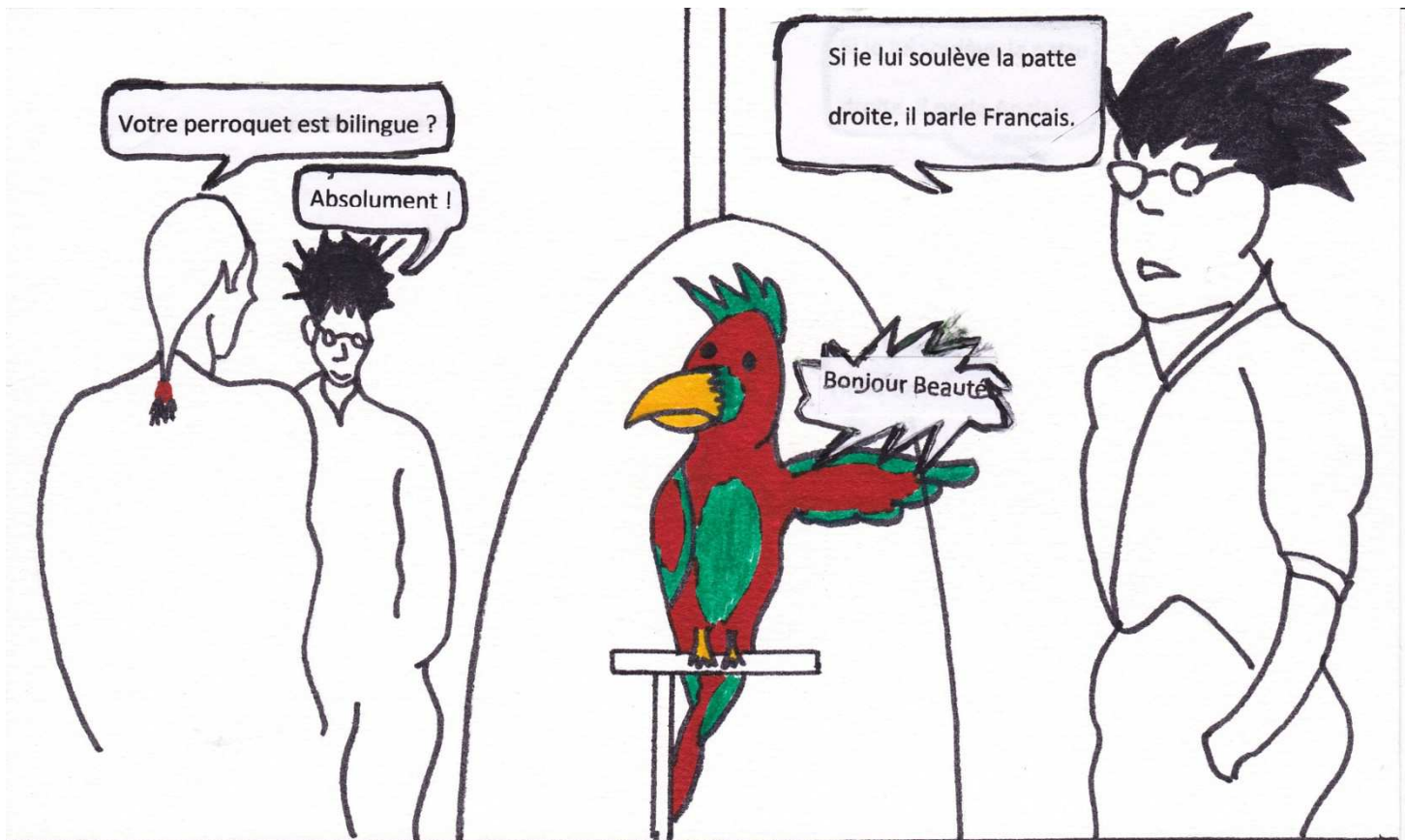
4 œufs, 125 g sucre en poudre, une cuillère à soupe d'eau, ½ litre de lait, une gousse de vanille, 125 g de beurre, 115g de farine, une pincée de sel, du sucre glace pour le décor :

Préparation :

- * Commencez par faire chauffer le lait avec les graines de vanille et la gousse ouverte afin qu'elle infuse.
- * Séparez les blancs des jaunes. Fouettez les jaunes avec le sucre et l'eau jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- * Préchauffez votre four à 150°C cuisson traditionnelle, si votre four n'a que la chaleur tournante diminuez la température de 10°C.
- * Faites fondre le beurre, laissez le tiédir et incorporez- le à la préparation.
- * Mélangez, puis ajoutez la farine et le sel, fouettez encore quelques minutes.
- * Versez ensuite le lait à la vanille en continuant de fouetter.
- * Montez les blancs en neige ferme et incorporez- les au mélange n'hésitez pas à écraser les blancs contre la paroi du saladier, attention tout de même il ne faut pas les casser complètement ! les blancs ne doivent surtout pas être dissous dans la masse, sinon vous perdriez la couche de génoise.
- * Versez dans un moule en silicone pas trop large (24 cm, c'est parfait) ça fait une drôle de matière, mais c'est normal !



Bon appétit
Josye



Bourdes verbales

Nous ne pouvions pas vous laisser partir en vacances avec l'idée que seuls les enfants commettaient des bourdes verbales.

Les adolescents aussi :

- Comme son nom l'indique, le blues a été inventé par les Noirs.
- Les Britanniques dominant le monde avec la langue.
- Toute sa vie Montaigne a voulu écrire mais il n'a fait que des essais.
- Il est triste de penser que le pôle Nord et le pôle Sud ne se rencontreront jamais.



Bourdes écrites

Plus étonnant encore, la correspondance des parents avec l'école de leurs enfants :

- Notre fils est revenu de l'école avec des poux. Nous voulons savoir qui les lui a donnés !
- Est-ce que c'est possible de refaire la photo de classe ? Mon fils a une tête d'abruti dessus....
- Mon fils n'est pas venu, il faisait grève. Chacun son tour !
- Ma fille ne fait peut-être rien à la maison pour ses devoirs mais ce n'est pas à cause de moi. Et comme elle a des mauvais résultats, je dirais que c'est parce qu'elle ne fait rien à l'école et que c'est votre faute.
- Ma fille ne pourra pas venir mais je peux vous envoyer sa sœur si vous voulez.
- Si mon fils n'est pas venu, c'est à cause de ses allergies. N'en faites pas tout un foin, il y est aussi allergique !
- Ma fille fait que se gratter et pourra pas venir, elle a des mangeaisons.
- Il n'a pas pu venir parce qu'il pleuvait et ses chaussures étaient trouées.
- Désolé que mon fils ne soit pas venu, je m'en suis servi pour mes besoins.
- Mon fils n'ira pas à la cantine, il n'est pas dans son assiette.
- Mon fils ne viendra pas demain pour cause de décès imprévu.
- Ma fille était un peu malade et elle est restée à la maison car elle était pompette à cause du grog que je lui ai donné.
- Je confirme que c'est bien la troisième fois que mon fils ne pourra pas venir à l'école parce qu'il doit assister à l'enterrement de son grand-père. Nous sommes une famille recomposée et il lui reste encore un grand-père et quatre grand-mères.....



**INTERDIT
AUX
PARENTS**

LES JEUX

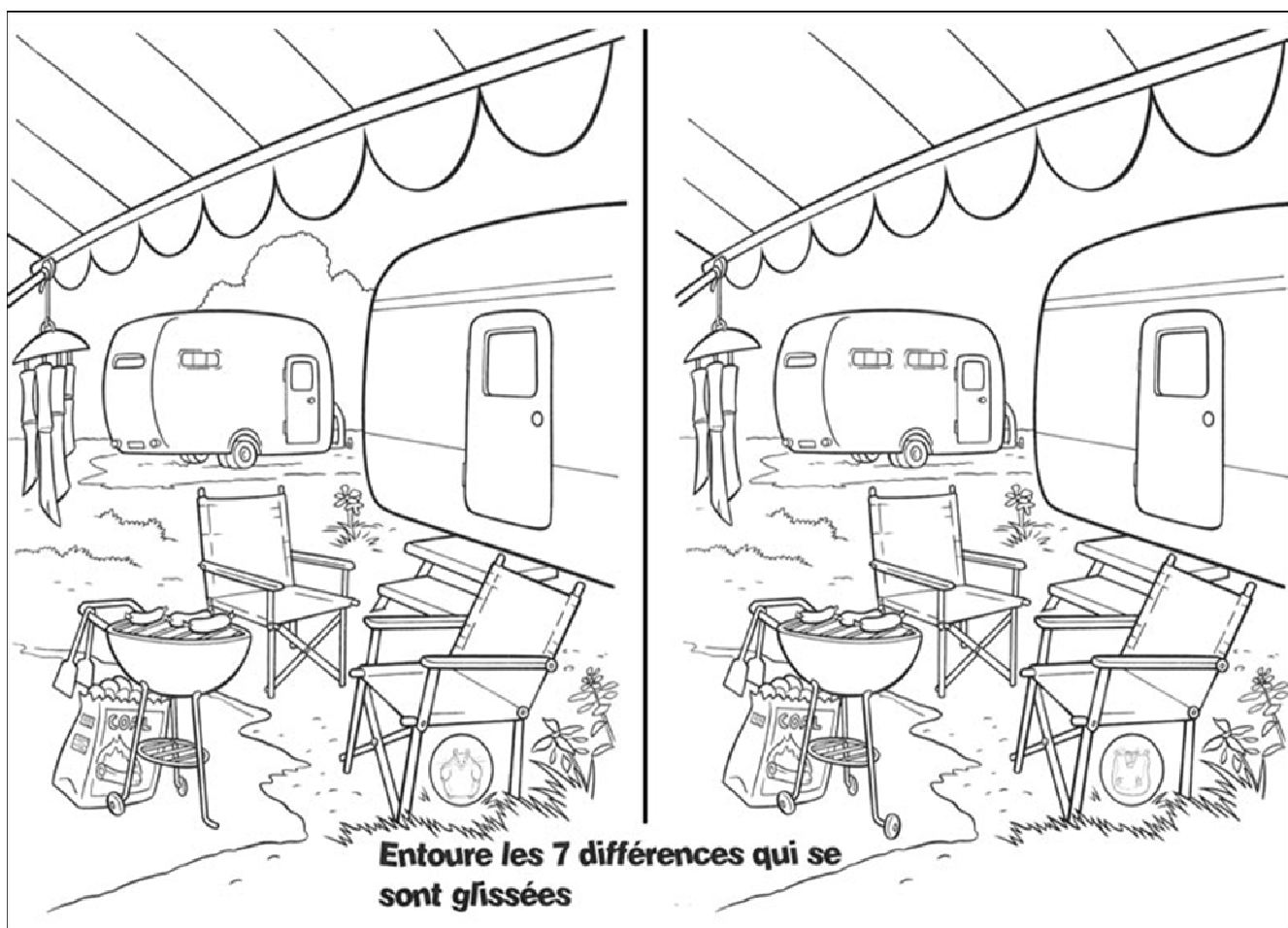
Rien ne sert de courir...

Un escargot dit à son copain :

« Tu viens avec moi jusqu'au jardin manger des fraises ? »

- Tu es fou, lui répond l'autre. Il n'y a pas de fraises en décembre.

- Oh ! dit le premier. Le temps qu'on y arrive, elles seront mûres ! »



**Rébus d'un
soir d'été**



Devinette du jour.

Coup de jus

Celui de la rivière n'est pas électrique, heureusement ! **Que suis-je ?**

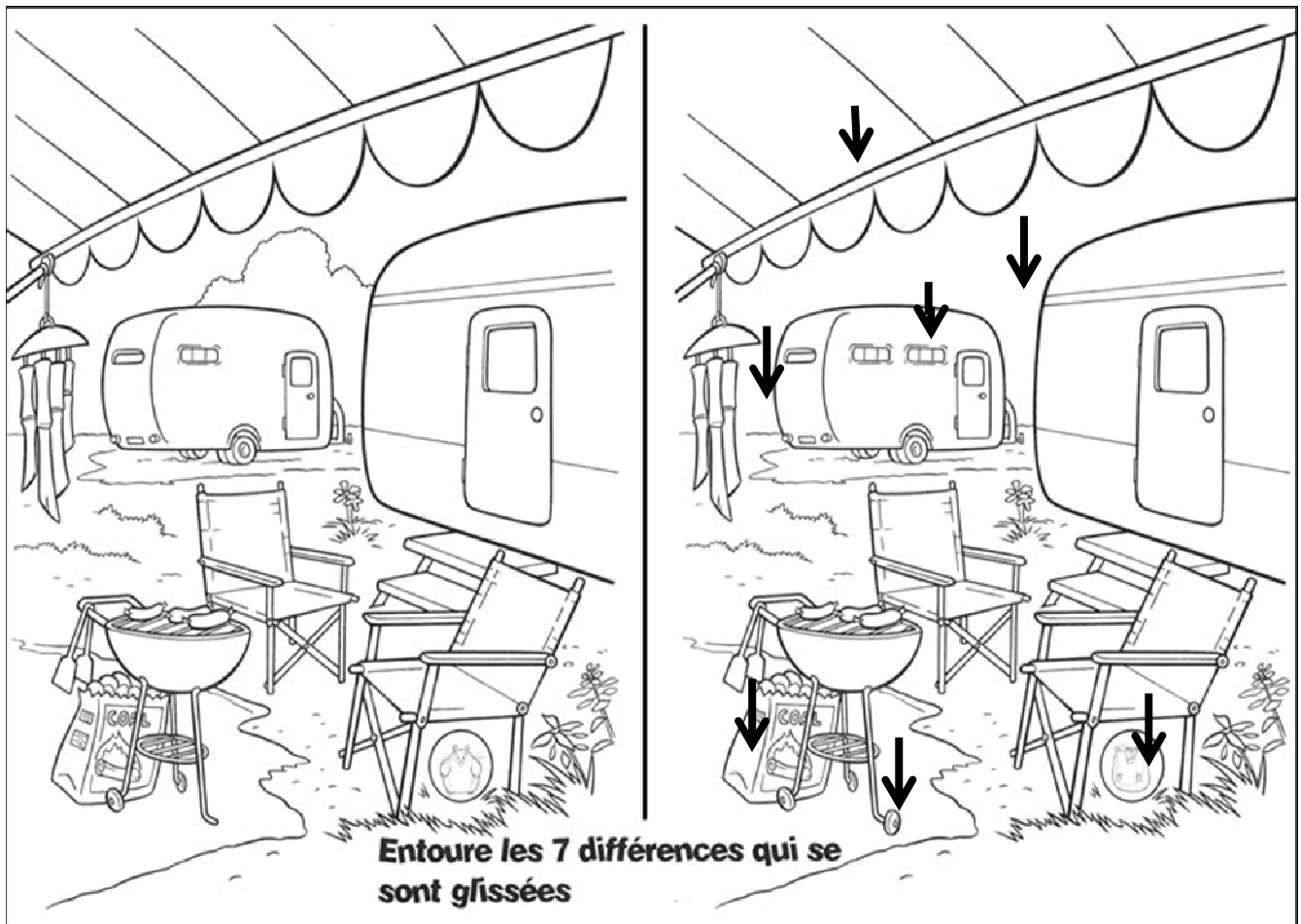
Solution des jeux en page 18

SOLUTION DES JEUX



**INTERDIT
AUX
PARENTS**

Jeu des 7 erreurs



Solutions :

Rébus :

- barbecue (barbe - œufs - quille - houx)

Coup de jus :

- le courant

... Et vous trouvez ça drôle ?



Oh ! mon beau miroir...

Une rousse, une brune et une blonde sont devant un miroir magique. Quand quelqu'un dit un mensonge, le miroir magique l'aspire.

La rousse dit :

« je pense que je suis intelligente. »

Le miroir l'aspire.

La brune dit :

« je pense que je suis belle. »

Le miroir l'aspire.

La blonde dit :

« je pense... »

Rendez-vous frileux

Un inuit attend sa fiancée sur la banquise.

Impatient, il sort un thermomètre de sa poche et s'exclame :

-« si elle n'est pas là à moins vingt, c'est décidé, je m'en vais » !



LA RÉINCARNATION EXPLIQUÉE AUX ANIMAUX



Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas

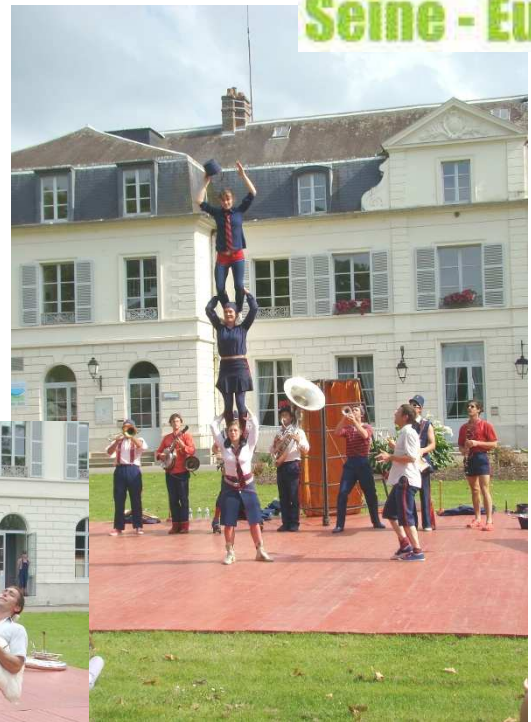
Sans moi, l'hiver et le printemps seraient plus courts. L'été aurait presque disparu et l'automne se terminerait plus tôt.

Qui suis-je ?

Le « E »

Une drôle de fanfare fait du bruit à Martot

Samedi 7 juin, le festival des Petites scènes s'est arrêté dans le parc du château de Martot pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Valérie DAVOUST chargée de communication

C'est près d'une centaine de personnes qui est allée à la découverte d'Opus 2, un spectacle issu d'un subtil mélange de cirque et de musique. A la croisée de ces deux disciplines, les treize artistes de la compagnie « Circa Tsuica » entraînent le public dans leurs aventures loufoques.

Différente des fanfares habituelles, les costumes traditionnels sont détournés et les personnages remplis d'humour et de dérision ont emporté le public pour 1h de grand spectacle. Sur des morceaux de musique aux rythmes endiablés, les comédiens ont enchaîné les chorégraphies et les numéros de cirque : bascule, équilibres, cerceau, jonglage...Le public familial a ri et parfois frissonné devant ces représentations étonnantes.

Bravo à la compagnie « Circa Tsuica » qui a su véhiculer une ambiance chaleureuse et conviviale !

Les automnales auront lieu du samedi 11 au dimanche 19 octobre. L'exposition sera ouverte au public les samedis et dimanches de 14h à 19h. L'inauguration aura lieu le samedi 11 à 11h. Des sorties et des conférences seront également au programme les samedis et dimanches. Des visites en semaine seront réservées aux écoles du territoire.



Contact de l'Agglomération

Accueil du public :
Hôtel d'Agglomération
1 place Thorel
27400 LOUVIERS
Téléphone : 02 32 50 85 50
Courriel : agglo@seine-eure.com
Site : www.agglo-seine-eure.fr

Déchets recyclables

De nouveaux conteneurs à papiers et à verres ont été mis en place aux endroits suivants :

- parking du cimetière
- après la station d'épuration



DU NOUVEAU CHEZ LES ADOS

L'Accueil des Adolescents modifie son fonctionnement et change ses horaires d'ouverture. À partir de janvier, le Garage sera ouvert.

DURANT LE TEMPS SCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
De 15h30 à 18h30.
Mercredi de 13h à 19h.

DURANT LES VACANCES

La structure sera ouverte de 9h à 19h avec la possibilité de déjeuner à la cantine scolaire.



Sur le temps périscolaire, divers ateliers seront proposés aux enfants (nés en 2003) de l'école primaire d'Alizay. Ces ateliers se dérouleront au Garage et seront encadrés par les animateurs « Ados ».

RAMASSAGE

Un minibus assure le transport des jeunes.
Horaires pendant les vacances scolaires :

9 H : mairie de Criquebeuf-sur-Seine
9 H 10 : mairie de Martot
9 H 20 : mairie de Montaure
9 H 25 : mairie de Tostes
9 H 35 : salle des fêtes des Damps
9 H 45 : mairie d'Igoville

Horaires le mercredi :

13 H : mairie de Criquebeuf-sur-Seine
13 H 25 : mairie de Martot
13 H 35 : mairie de Montaure
13 H 40 : mairie de Tostes
13 H 50 : salle des fêtes des Damps
13 H 55 : mairie d'Igoville

TARIFS

- > Adhésion annuelle
(de septembre à août) : 30 €
- > Repas : 1 €
- > Supplément en fonction des sorties :
(grille disponible auprès de la structure)

CONTACTER LE GARAGE

Rue de l'Andelle
27460 Alizay
Tél. : 02 35 23 75 41
Mail : legarage.ados@seine-eure.com

[www.agglo-seine-eure.com]

 twitter.com/CAseineeeure
 facebook.com/agglo.seine.eure

À LA DÉCOUVERTE D'UNE PROFESSION



Pour ce numéro de juin, nous avons pensé que le chocolat était un sujet idéal pour attendre les vacances estivales.

Pour vous en parler nous avons rencontré *Thierry PERCHERANCIER*, martotais qui œuvre chez Barry-Callebaut, groupe Suisse dont le siège est à Zurich et qui n'est rien moins que le leader mondial des fabricants de produits à base de chocolat et de cacao de qualité supérieure.

Le groupe possède plus de 50 sites de production dans le monde et emploie 8500 personnes. Cerise sur le chocolat, si je puis m'exprimer ainsi, Barry-Callebaut s'engage à la production durable de cacao par le biais de son initiative, *Cacao Horizons*, afin d'assurer à l'avenir l'approvisionnement en cacao et d'améliorer les conditions de vie des cultivateurs.

Il y a plusieurs sites en France et c'est dans celui de Louviers que *Thierry* travaille. Employé dans l'entreprise depuis 1990, il occupe aujourd'hui au sein des 270 personnes qui y travaillent, le poste de superviseur de production. Sa profession consiste à surveiller la synchronisation des 5 ateliers que constitue la chaîne de traitement de la fève de cacao. A la fois par la gestion des pannes, afin qu'aucune défaillance ne vienne ralentir ou stopper une des étapes mais également dans le respect des qualités et des normes physicochimiques, (couleur, PH et matière grasse).

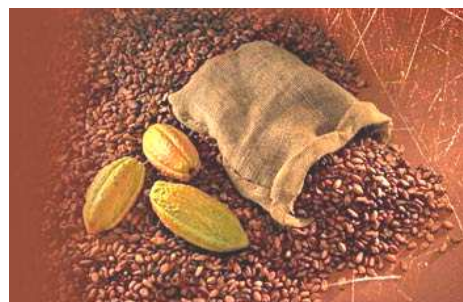


Cabosses et fèves

Il encadre 15 à 30 personnes auxquelles s'ajoutent 2 mécaniciens et 1 électricien, durant sa présence sur le site. Sa fonction, qu'il maîtrise parfaitement, lui a valu en 1995, de passer 4 semaines en Côte d'Ivoire pour former du personnel et apporter une aide au démarrage de l'usine locale afin d'optimiser les cadences de production.

A Louviers se sont 80 milles tonnes de fèves par an qui sont traitées, soit près de 270 tonnes journalières. Ce sont 8 camions par jour qui apportent leur cargaison en provenance de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Nigéria, via les ports Hollandais comme celui de Rotterdam ou Français avec celui du Havre. Des quantités plus faibles en provenance de Java, d'Indonésie, de Sumatra sont aussi réceptionnées pour leurs arômes différents.

Une fois les fèves réceptionnées, elles sont lavées puis les coques (cabosses) sont séparées de la fève dans une *casseuse*. Par un système d'aspiration, les coques plus légères sont séparées des fèves. Elles subissent un nouveau traitement pour être transformées en *pellets* (aliments pour animaux). Les fèves, de leur côté, sont torréfiées, (entre 120 et 130 °), ce qui contribue à l'élimination des bactéries ainsi qu'au développement des goûts et des couleurs.



À LA DÉCOUVERTE D'UNE PROFESSION



Le cacaoyer

Viennent ensuite le broyage et l'affinage pour obtenir un état liquide. A cet état de transformation, le produit obtenu peut être expédié chez les clients qui souhaitent en terminer eux-mêmes l'élaboration. Sinon, le liquide est pressé afin de séparer le beurre de cacao des tourteaux. Ces derniers sont alors broyés, stabilisés et conditionnés en poudre de cacao pour la pâtisserie, la biscuiterie et les boissons chocolatées. La poudre est expédiée dans des sacs pouvant aller de 22.680 Kg (norme US), jusqu'à 1 tonne. Ces saveurs chocolatées se retrouvent, en autres, dans les produits Milka, LU ou Ferrero, mais aussi chez des artisans tel que le pâtissier Lenôtre.

Le cacaoyer, origine : Amérique tropicale, bassins de l'Amazonie et de l'Orénoque. Le Cacaoyer a été découvert par l'expédition de Fernando Cortez, en 1519.

Pour satisfaire pleinement ses clients, le site de Louviers possède ses propres dégustateurs, fonction qu'occupe également *Thierry*. Le travail du dégustateur consiste à goûter au produit pour éliminer ceux dont l'arôme ne correspond pas au cahier des charges (arôme de fumée, de terre, de bois, de sac).

Et pour les professionnels de la chocolaterie qui désirent créer leur propre profil de goût, le site de Meulan a créé le laboratoire *Or Noir*. En plus de ces deux aspects professionnels, *Thierry* est aussi Equipier de seconde d'intervention (circonscrire les départs de feux).

En 1992, le site de Louviers fut partiellement détruit par un incendie. La fève est facilement combustible bien que couvant longtemps avant de s'enflammer. L'azote est le meilleur moyen de stopper les départs de feux.

Taille maximale : 10 m. Pour des raisons d'exploitation agricole, le cacaoyer est taillé plus bas, entre 3 à 8 mètres de hauteur.

Feuillage : persistant.

Les feuilles ressemblent à des feuilles de châtaigniers.

Fleurs : petites, blanches ou jaunes.

Pour parfaire l'aide qu'il peut apporter à l'entreprise et à ses collaborateurs, *Thierry* est aussi délégué du personnel et membre du CHSCT. La profession de superviseur de production est passionnante, baignée par les effluves de chocolat et des graines de cacaoyer venues de la lointaine Afrique. Mais il peut arriver que les fèves réservent parfois de drôles de surprise comme ce jour dont se souvient notre hôte, où en ouvrant un conteneur en provenance de Hollande, il vit plusieurs Africains s'enfuir sous ses yeux. Dorénavant, quand vous passerez du côté de Louviers, si vous sentez l'odeur du chocolat, vous saurez d'où elle vient.



Fruits : grosses baies ovoïdes de 10 à 25 cm de long, 15 cm de large, pesant 500 grammes. On les appelle "cabosses". L'enveloppe lisse ou verruqueuse, rouge-brun à maturité, enferme une pulpe molle contenant de 25 à 75 graines de 2 à 2,5 cm de longueur, appelées fèves de cacao en raison de leur forme et de leur dimension



Bravo à **Camille LACAILLE** qui a réussi à démêler notre dernière énigme.
Il y avait donc 7 enfants dans cette famille.

Un garçon affirme : « j'ai autant de frères que de sœurs. »

→ 3 frères et 3 sœurs

Sa sœur répond : « j'ai deux fois plus de frères que de sœurs. »

→ 4 frères et 2 sœurs (la réponse 2 frères et 1 sœur n'était pas possible car le garçon ne pourrait plus dire : « j'ai autant de frères que de sœurs mais j'ai 1 frère et 2 sœurs. »



« A VOS MENINGES »

N'hésitez pas à participer à ce concours estival, même si vous ne réussissez pas à répondre à certains jeux.

Des points seront attribués à chaque bonne réponse et les trois meilleurs participants seront récompensés par l'attribution des bons d'achat :

1^{er} : 30 €, 2^{ème} : 20 €, 3^{ème} : 10 €

Pour départager d'éventuels ex aequo, n'oubliez pas de répondre à la question subsidiaire.

Pour participer, déposez la feuille annexée à ce journal, dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 5 septembre 2014.**

*Bon courage et bonne chance à tous
La rédaction*

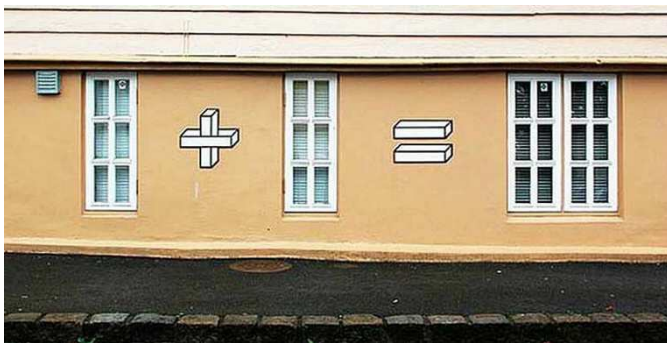
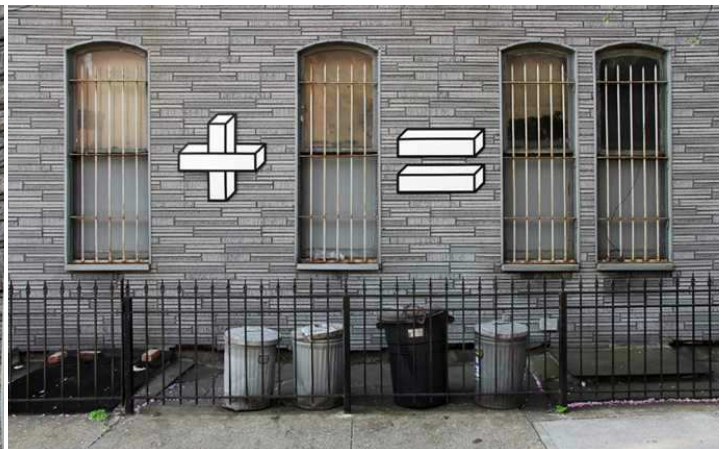
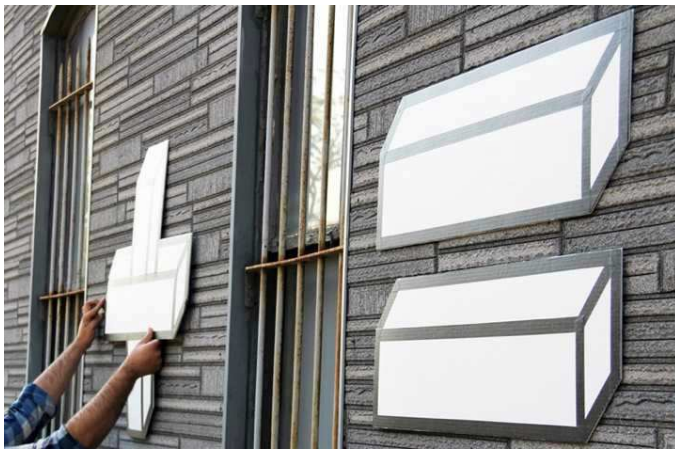
Le saviez-vous ?

ARTISTE DE RUE



Sur les murs de la ville,... des opérations !

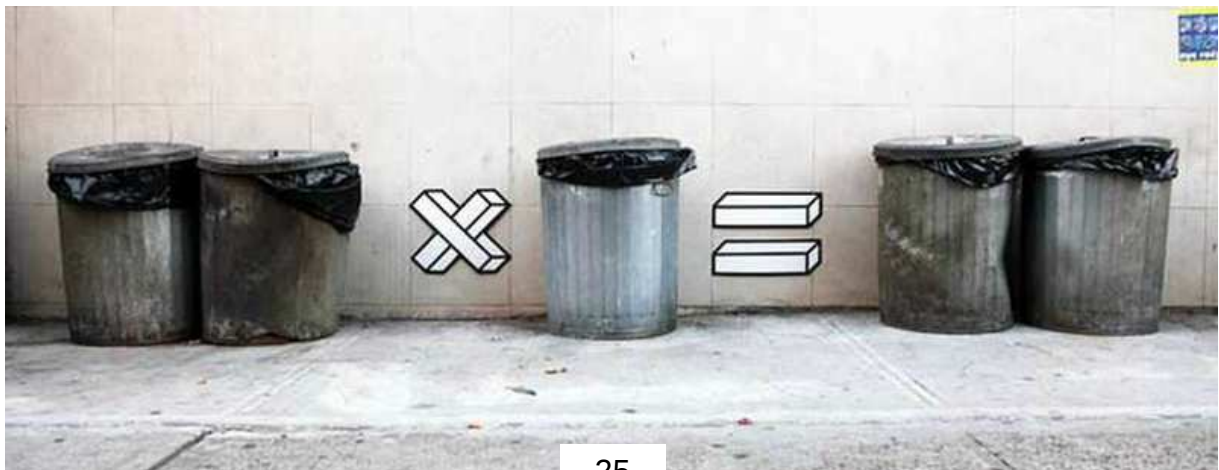
Avec du ruban adhésif, un peu de carton et une passion pour les formes géométriques et les mathématiques, on obtient des réalisations surprenantes à la manière de l'artiste **Aakash Nihalani**.



Et



quand l'humour s'en mêle, c'est ni plus ni moins que du bonheur !



NET . INFOS

VOYAGEZ TECHNO !

C'EST BIENTOT LES VACANCES ! TOUR D'HORIZON DES EQUIPEMENTS HIGH-TECH QUI NE CRAINDRONT PAS DE VOUS SUIVRE EN VACANCES....



XPERIA Z2 de chez SONY : Tablette étanche.

Si cette tablette 10 pouces (25,4 cm) hyperfine et légère ne résiste pas aux chocs, elle a le mérite d'être étanche. Dans son bain, mais surtout au bord de la piscine, cet été, elle ne craint pas de recevoir des projections d'eau, voire d'être immergée.

PRIX : Environ 500 euros (16go)

POWER PACK FANCY 2600 DE PNY BATTERIE TOUT-TERRAIN

Fini le coup de la panne ! Discret et coloré, ce chargeur pour mobiles s'emmène partout. Avec une capacité de 2600mAh (soit une recharge complète de smartphone) c'est un compagnon indispensable. Existe en rouge, bleu et rose.

PRIX : Environ 20 euros



AQUA, de POCKETBOOK : LIVRE INSUBMERSIBLE

Les boulimiques de lecture n'auront plus à choisir entre la terrasse ou la piscine cet été. Cette liseuse électronique à écran de 6 pouces (15,24 cm) ne craint pas l'eau et peut être oubliée au fond du bassin (jusqu'à 1 mètre) durant 30 minutes.

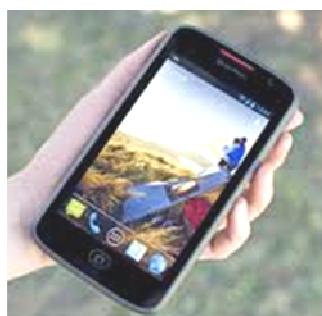
Sa mémoire de 4 GO peut stocker jusqu'à 4000 ouvrages.

PRIX : Environ 120 euros .

AW1 de NIKON : HYBRIDE BAROUDEUR

Plus de risque d'abîmer son précieux appareil photo durant une randonnée ou un après-midi à la plage. Ce compact à objectifs interchangeables résiste aux chocs (jusqu'à 2 mètres) et plonger jusqu'à moins de 15 mètres. Disposant d'un GPS, c'est l'allié des fans d'images en voyage.

PRIX : Environ 680 euros (avec objectif 11-27,5 mm).



QUECHUA PHONE 5 POUCES : SMARTPHONE PASSE-PARTOUT

Malgré son poids élevé et la faiblesse de son capteur photo (5 mégapixels), ce smartphone 5 pouces (12,7 cm) est le partenaire idéal de l'été. Il résiste aux intempéries et aux chocs et dispose en plus d'une batterie longue durée (3500 mAh) précieuse pour un usage en GPS.

PRIX : Environ 230 euros

NET . INFOS

suite

RUGGED RUKUS, de SOULRA : Le SON NOMADE

Ce système audio stéréo Bluetooth est robuste et résistant à l'humidité. Faisant le plein d'énergie sur secteur (en 2h30) ou grâce au soleil (en 5 heures), sa batterie offre jusqu'à 8 heures d'autonomie. Un port USB permet de recharger son téléphone.

PRIX : Environ 100 euros



zappiti™ Player



TOUS VOS FILMS EN VACANCES

A L'hôtel ou dans une maison de location, votre vidéothèque tout entière peut vous suivre durant l'été. Il suffit d'une liaison internet.. et d'un Zappiti Player ;

Ce media center de conception française permet d'offrir un accès à l'ensemble des contenus multimédias du foyer. Mieux : pour vos films téléchargés et rippés (dont les informations ont été copiées d'un disque physique à un ordinateur), l'appareil dispose d'une puissante banque de données (uniquement compatible PC) qui lui permet de mettre constamment à jour votre vidéothèque avec jaquettes, résumés, fiches casting, etc .

Pour l'été, ZAPPITI inaugure le streaming vidéo sur smartphones, tablettes et téléviseurs. Pour le constructeur, l'idée est de rendre universel l'accès aux vidéos logés dans votre ordinateur, même si ce dernier est resté à la maison, à des milliers de kilomètres de votre lieu de villégiature. Pour ce faire, l'ordinateur doit rester allumé et exécuter le logiciel Zappiti media center en tâche de fond.

De son côté, l'utilisateur doit être muni du media center Zappiti Mini qui se connectera par le réseau à la vidéothèque domestique. Cela fonctionne même à l'étranger.

Et pour aller encore plus loin, Zappiti lance une fonction de partage entre différents utilisateurs de son média center. A vous d'envoyer une invitation à un proche pour lui offrir l'accès à votre vidéothèque par internet

PRIX : 219 euros pour un Zappiti Player Mini

299 euros pour un Zappiti Player

PUB - INFOS



Gilles Carpentier Boulangier-Pâtissier

63 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

Tél : 02.35.81.67.00

Fermeture le lundi

*Pains fabriqués à partir des farines élaborées par le Moulin d'Auguste
aux Andelys dans le département de l'Eure*

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse
Centre commercial Super U
27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885
presse_super.u_igoville@aol.fr



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE
Récoltant - Manipulant
10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 12,50 € la bouteille

A consommer avec modération

DIRECT PRODUCTEUR
DISTRIBUTEUR DE LEGUMES FRAIS

**24 HEURES SUR 24
7 JOURS SUR 7**

**10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES DOS D'ANE**

VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



**A Martot,
place de l'église
tous les lundis
de 16h30 à 21h**

**Énorme choix de
PIZZA
à partir de 5 €**

**Pour commander,
téléphoner au
06 09 30 51 20**

Pascal Lefebvre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Siret : 448 694 240 0012 - fr 55



Tél : 02 35 81 60 40

667 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

**La qualité d'un professionnel
à votre service**

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations
Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

TEL : 06 22 22 66 21

LA CUISINE A DOMICILE

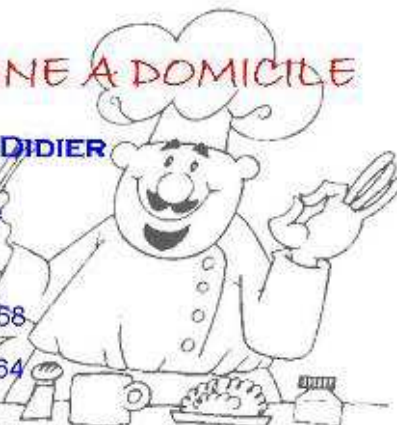
M BLONDEL DIDIER

18 rue de la Mairie
27340 MARTOT

Tél. 02 35 81 69 58

Port. 06 23 63 69 64

N° SIRET 531 699 981 00019



ILLUSTRATION

PUB - INFOS

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES

25 Résidence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70

Mail : sarlgefz@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

Jacky Dutel
Taxi N°1

Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

Olivia Coiffure

SAVON MIXTE

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03
701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

→→→ Nouveau dans votre commune

**Repas et services
à domicile**

Afin de vous rendre la vie plus agréable,
je vous propose à domicile :
livraison de repas, livraison de courses,
entretien de la maison, prestation de petit bricolage,
soins et promenade d'animaux de compagnie,...

Contactez moi au
02 32 40 74 56
OU **06 09 26 66 37**

Pour l'ensemble de ces services
vous bénéficiez de réduction d'impôts
de 50 % des dépenses engagées...

ECOSYS

ECOSYS
Voie Communale n°6
27340 Criquebeuf sur Seine
Tél/Fax : 02 35 78 65 81

Réception des végétaux, du bois,
de la ferraille et des encombrants :

Vente et maintenance informatique

447 rue de la Résistance
76320 Saint Pierre lès Elbeuf
akhenatonsystem@wanadoo.fr

AKHENATON System

David HENAU
06.76.86.64.34

Aide Assistance Ordinateur

**DEPANNAGE
A
DOMICILE**

06 14 36 68 81
02 77 01 02 72

<http://2ao.fr>
2ao@2ao.fr

PATRICK VANDEVOIR XAVIER MARCHASSON

« Au gré des saisons »

Vente de Légumes de notre production

Notre chalet est situé en plein champs à Martot
entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Pont-de-l'Arche.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :
- Le lundi et le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
- Le samedi de 11 h 00 à 13 h 00

Tél. : 06 71 97 80 70

PRENDRE DIRECTION PONT DE L'ARCHE
APRÈS LE ROND POINT A 800M TOURNER A GAUCHE

CHLÉA COIFFURE

Coiffure Hommes, Femmes
et Enfants

Tél : 06.80.95.87.28
23 rue de la république
76500 ELBEUF

LES Z'ANNONCES

Recherche à louer :

un terrain pour mettre des chevaux

Tél : 06 30 10 46 33



AUTOMATISME 27
Illevalle sur Monfort



Portails alu/pvc
Portes de garage
Volets roulants
Alarmes sans fils

Ne pas jeter sur la voie publique

Spécialiste porte piétonne
TOUTE MOTORISATION
VENTE - INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE
06 14 87 64 64 - 02 32 20 61 46
<http://automatisme27.weebly.com> - E.mail : automatisme27@gmail.com

A VENDRE :

1 cuisinière bois et charbon,
2 canapés en bon état,
2 buffets en bon état,
1 table de ferme + chaises,
1 lit + literie en bon état,
1 bicyclette,

S'adresser à Mme PARIS
Les Fiefs - Martot
Tél : 02 35 81 58 89

A LOUER :

Maison de 6 personnes
aux portes d'Ajaccio

Périodes :
dernière semaine d'avril
et 1ère semaine de mai

Renseignements auprès de

Martine DAUTRESME

Tél : 06 11 98 75 88
ou 04 95 22 07 98

Sauvons les abeilles

Si vous constatez la présence d'un
essaim d'abeilles appelez le

06 85 73 16 99

Un apiculteur bénévole viendra
gratuitement le recueillir.

Mr BOUQUET
N° d'apiculteur : 27000424

Bonnes vacances
de la part de la rédaction
du Com-Infos

Faites nous parvenir vos petites annonces en les
déposant à la mairie.

C'est gratuit !!

**La prochaine parution sera
en OCTOBRE 2014**

COMMUNIQUE DU GDS 27

Section Apicole

INFORMATION AUX MAIRES

Evreux le 27 mai 2014

LE FRELON ASIATIQUE

S'EST BIEN INSTALLE DANS L'EURE :

Frelon européen



Frelon asiatique



OUVREZ L'ŒIL POUR NOUS AIDER

A ASSURER NOTRE MISSION!

Nous avons été mandatés par l'Administration (DGAL*) pour suivre la colonisation de ce prédateur des abeilles, et gérer au mieux cette invasion.

LES NIDS

Dès maintenant, vous pouvez découvrir des NIDS PRIMAIRES (jusqu'à 20 cms de diamètre), généralement sous abri. Ensuite viendront les NIDS SECONDAIRES, de grande taille (jusqu'à 80cms de diamètre), souvent à la cime des arbres. N'y touchez pas sans prendre de précaution : le frelon asiatique n'aime pas que l'on s'approche de son nid !

L'INSECTE

L'insecte adulte est un frelon de 17à32 mm, de thorax noir, avec une bande orange sur l'abdomen, un liseré jaune sur le 1^{er} segment, LE BOUT DES PATTES JAUNE, à la différence du frelon européen, un peu plus gros : 18à35 mm, de thorax noir, avec un abdomen à dominante jaune clair avec des bandes noires, LE BOUT DES PATTES BRUN.

En cas de découverte d'un frelon asiatique ou d'un nid de frelons asiatiques, si vous ne connaissez pas d'apiculteur ou d'agent sanitaire apicole(ASA) alertez soit M. FERMANEL (Tel.: 06-76-91-01-10), soit M. GARAUDEAUX (Tel.: 02-32-23-86-86). Nous vous en remercions.

*D.G.A.L : Direction Générale de l'Alimentation

N'HESITEZ PAS A ALLER SUR INTERNET POUR EN SAVOIR PLUS, SURTOUT SI VOUS ETES CONFRONTES AU PROBLEME : DE NOMBREUX SITES SONT BIEN DOCUMENTES SUR LE SUJET.



Ces articles ont été réalisés par les élèves de la classe des grands.

Journée aux Andelys

Toute l'école est partie aux Andelys pour une visite du musée Nicolas Poussin, de la Collégiale, du Château Gaillard. Après le pique-nique, on a fait un atelier à l'office du tourisme.

Le Château Gaillard



Voici une photo du château Gaillard et du village qui se trouve aux Andelys.

Le château est construit sur une colline pour voir les ennemis arriver de loin. Il a été édifié en 1196.



Des murs sont détruits mais ceux qui restent sont très épais. Il y a un fossé profond.

INFOS DE L'ÉCOLE

2/3



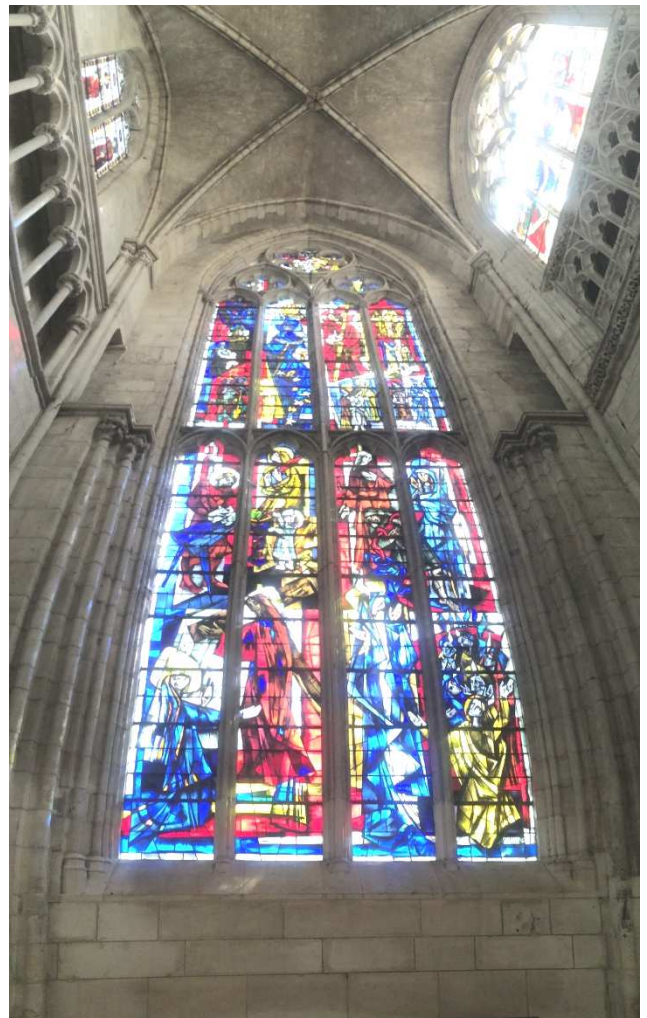
La Collégiale des Andelys

Elle a été construite en 1186. Elle est aujourd'hui classée monument historique.

A l'entrée de la collégiale on voit des gargouilles, elles récupèrent l'eau de la toiture. Il y a une girouette. On voit beaucoup de sculptures.



On a visité l'intérieur de la collégiale. Les plafonds sont très hauts, les voûtes sont ovales. On a vu des vitraux magnifiques. Il y a beaucoup de statues et un grand orgue.



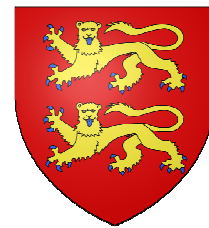
Le Musée Nicolas Poussin



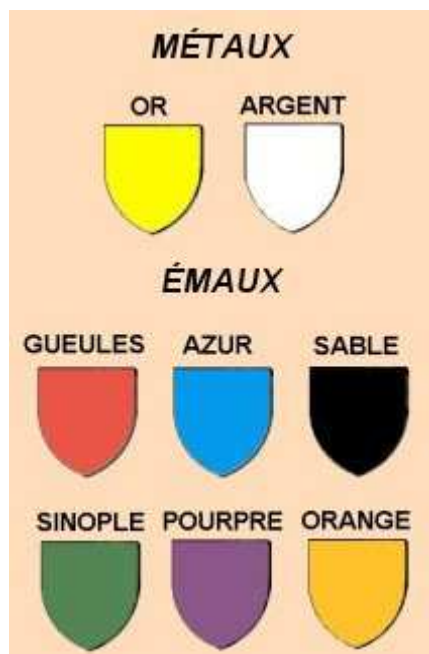
On a eu un fichier pour répondre à des questions.
On a vu des tableaux, des objets, des habits.

Coriolan Supplié Par Sa Famille

A la Découverte des Blasons



Les blasons servent à se différencier les uns des autres durant les batailles au Moyen Age.
Les blasons ont été créés au XII^{ème} siècle.
On a appris les formes et les couleurs.



Pour faire des blasons on a utilisé 5 choses :

- du carton
- une règle
- des feutres
- un crayon à papier
- et des pochoirs

On a fait des blasons avec des formes dessus.

Ensuite on les a coloriés.

Quand on a terminé le blason la dame nous a accroché une poignée.

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



19/04/2014 - La chasse aux œufs



8/05/2014 - Recueillement au monument aux morts



7/06/2014 - Festival



Nouveaux conteneurs
à papiers et à verre



18/05/2014 - Journée « Ti'Toine »

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



29/05/2014 - Foire à tout



30/05/2014 - Fête des voisins



31/05/2014 - Matinée sportive



5/06/2014 - Écoliers sportifs à Poses



17/06/2014 - Remise des dictionnaires



20/06/2014 - Spectacle de l'école

Les histoires de "Titou"

Je vais m'enflammer

Je suis une allumette
Dans une maison de papier,
J'ai mal à la tête
Et toujours froid aux pieds.
En toile de verre sont les cloisons,
En voila une drôle de maison !!

Je ne casse pas des briques,
Je suis moche et raté.
Quand la tête me pique,
Je ne peux pas me gratter.
J'aime une cigarette
Qui est loin d'être parfaite,

Je vais lui faire la fête
A en perdre la tête.
Pour cette allumée,
Je vais partir en fumée,
Cette mentholée,
Que je ne cesse d'aduler.

Dans un baiser mortel,
Nos lèvres vont s'effleurer,
Pour un amour éternel
Que rien ne pourra séparer.
Emerveillés comme deux morpions,
Comme à la fête, deux lampions.

Je suis amoureux
D'une cigarette,
C'est merveilleux
Je vais y perdre ma tête.
Mais faut bien que j'assume,
Cet amour qui me consume.

Je vais lui déclarer ma flamme,
Avec ma tête oriflamme
Et nous partirons en fumée,
Laissant une épitaphe de soufre parfumée :
Ci-git des amants foudroyés,
Au fond d'un cendrier.

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 53
Juin 2014

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF: 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2014 :

- salle (week-end) : 270 € - petite salle : 160 €

- vin d'honneur : 100 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06

Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo

École de Martot : 02.35.87.10.70

Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : mardi de 16h à 19h et le jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie de Criquebeuf : lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Du 1er décembre au 28 février : fermeture à 17h sauf le samedi 18h

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30